



Conférence Mondiale des Humanités

Liège, Belgique, du 6 au 12 août 2017

Esquisse du document final

Un nouvel agenda pour les humanités au XXIème siècle

Nous, participants à la Conférence Mondiale des Humanités tenue à Liège en Belgique du 6 au 12 août 2017, organisée par l'UNESCO¹, le CIPSH² et la Fondation pour la Conférence mondiale des humanités, qui a rassemblé des participants venus du monde entier pour réfléchir et engager des discussions afin d'établir un nouveau programme pour les humanités au XXIème siècle,

Inspirés par l'Acte constitutif de l'UNESCO, qui déclare que « c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix » et que cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité,

Considérant la constitution du CIPSH, qui déclare qu'une meilleure connaissance des comportements humains est indispensable à une meilleure compréhension des peuples, et qui considère la coopération entre les chercheurs et avec des partenaires non-académiques comme des leviers pertinents pour promouvoir une telle connaissance et sa diffusion, et de réitérer l'appel de 2010 de l'Assemblée Générale du CIPSH, réunie à Nagoya, pour une refondation des humanités, ancrée dans leur responsabilité : celle de faire face à la complexité humaine et culturelle de nos sociétés, au sein d'une pluralité de cultures mondiales³ ;

Visant à contribuer activement au Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec les compétences et l'approche spécifique des humanités ;

¹ United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (*Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture*)

² Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines

³ Déclaration finale présentée lors de l'Assemblée Générale du CIPSH-ISSC et lors d'un symposium scientifique partenaire (<http://www.cipsh.net/upload/userfiles/ISSC-CIPSH%20Joint%20Symposium%20Statement%20of%20Outcomes.pdf>)

Reconnaissant que les humanités ont une compétence et une responsabilité spécifiques dans la promotion de la liberté et de la diversité de pensée et de la transparence qui sont fondamentales pour la vie en société, et tout en soulignant le rôle irremplaçable des humanités pour une approche critique des valeurs et pour une compréhension des processus de long terme, tels que les défis liés aux changements climatiques ou aux migrations globales ;

Réaffirmant la Déclaration de Busan de 2011⁴, qui déclare l'urgence d'aborder le statut actuel des humanités et de repenser le sens de l'humanisme face aux crises actuelles et à la montée des incertitudes dans un monde affecté par une mondialisation rapide ;

Rappelant la déclaration du Conseil Exécutif de l'UNESCO de mai 2017 réaffirmant l'importance du « rôle des humanités dans un monde en transition » et leur « tâche historique dans la lutte contre la xénophobie, l'intolérance et les fondamentalismes »⁵;

Conscients des développements globaux qui remettent en question la pertinence et le statut traditionnel des humanités, ainsi que des défis institutionnels et financiers qui contraignent les chercheurs à se conformer aux systèmes métriques des disciplines appliquées, et tout en privant les sociétés du rôle irremplaçable de l'argumentation, de la comparaison et du raisonnement critique académiques ;

1. [Actions à entreprendre par les fondations, conseils, et autres entités de financement]

Appel aux fondations, conseils, sponsors et autres entités de financement à établir des mécanismes transparents de financement international collaboratif pour les humanités, sécurisant l'indépendance académique des chercheurs et la dissémination plus large des nouveaux savoirs résultant de ces efforts ;

2. [Actions à entreprendre par les médias]

Appel aux médias à rendre le message de la Conférence mondiale des humanités accessible à tous les membres de la société civile, et par la suite d'engager probablement une discussion autour de comment et pourquoi les humanités comptent dans la vie de chacun de façon individuelle et collective ;

⁴Déclaration de Busan : Vers un Nouvel Humanisme pour le 21^e siècle (<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002212/221283e.pdf>)

⁵ 201 EX /Dec. 37 (<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002480/248002f.pdf>)

3. Appel aux institutions de l'enseignement supérieur, académies, centres de recherche et autres entités et communautés associées,

- [\[Programme concernant l'organisation de l'enseignement supérieur et la formation en général\]](#)

De promouvoir la collaboration interdisciplinaire et transdisciplinaire avec les autres domaines de recherche en science et en humanités et autres domaines de réflexion portant sur l'homme, ainsi qu'avec les arts et les savoirs non-académiques, et aussi de collaborer à la conception de nouvelles façons d'enseigner les humanités dans la formation en général et pour l'apprentissage tout au long de la vie ;

- [\[Programme concernant l'évaluation de la recherche en sciences humaines\]](#)

De reconnaître que des critères spécifiques et transparents pour une évaluation qualitative de la recherche en sciences humaines devraient être discutés et approuvés, et de s'opposer aux tentatives de préconiser une seule méthodologie dans une discipline particulière quelconque ou de rejeter un quelconque domaine de recherche académique ;

- [\[Programme concernant les langues\]](#)

De soutenir la diversité des langues dans les publications académiques, de produire des lexiques approfondis de plusieurs langues dans les divers champs d'études et d'assurer la traduction de toutes les conventions majeures dans toutes les langues nationales ;

- [\[Programme concernant les défis sociétaux\]](#)

De reconnaître la capacité irremplaçable des humanités à aider les sociétés contemporaines à relever les défis critiques du Programme à l'horizon 2030, qui comprend les significations, les valeurs, les compréhensions et les tendances à long-terme ;

- [\[Engagement et suivi\]](#)

De rejoindre et de contribuer aux initiatives de l'UNESCO et du CIPSH pour donner suite à la Conférence mondiale des humanités ;

4. Appel au CIPSH et à ses organisations membres,

- [\[Programme pour la recherche\]](#)

De promouvoir, dans le cadre d'un programme pour la recherche, la refondation du cadre épistémologique des humanités à travers l'interaction et la convergence des différentes traditions académiques, la reconnexion des disciplines académiques à travers les humanités, et la restructuration du cadre de la recherche en sciences humaines, en encourageant par exemple des projets transdisciplinaires tels que l'Histoire Globale de l'Humanité et par l'implication des autres champs d'expertise dans le CIPSH, incluant la dimension des humanités dans toute la recherche scientifique lorsqu'elle traite de la raison, des dilemmes, des valeurs et de l'éthique ;

- [\[Programme pour le public\]](#)

De discuter et d'évaluer la contribution, avec l'UNESCO et les autres partenaires potentiels, vers leurs projets globaux et les interactions mutuelles pour l'avancée du savoir académique ainsi que pour la réintroduction des perspectives des humanités dans la vie quotidienne des sociétés ;

5. Appel à l'UNESCO, à travers son Secrétariat et ses Etats membres,

- [\[Actions à entreprendre par le Secrétariat de l'UNESCO\]](#)

D'assurer la forte présence des humanités au sein du Programme de gestion des transformations sociales (MOST) particulièrement en promouvant l'établissement d'un réseau de Chaires UNESCO des Humanités dans toutes les régions du monde afin de faciliter la coopération scientifique internationale parmi les disciplines des humanités, et, en collaboration étroite avec le CIPSH, d'étendre et de produire en temps utile des éditions périodiques d'un Rapport mondial des humanités ;

- [\[Actions à entreprendre par l'UNESCO à travers son Secrétariat et ses Etats membres\]](#)

De prendre en considération les conclusions de la Conférence mondiale des humanités au sein de leurs propres stratégies, à savoir en termes de politiques de la recherche et de l'éducation, de considération des langues, d'évaluation de la qualité et du renforcement du financement des humanités, ainsi que leur engagement dans les défis sociétaux majeurs en collaboration avec le CIPSH ;

- [\[Programme de l'UNESCO, à entreprendre à travers son Secrétariat et ses Etats membres\]](#)

De s'assurer que les conclusions de la Conférence mondiale des humanités soient prises en compte lors de la 39e Session de la Conférence Générale de l'UNESCO en novembre 2017 tel que demandé par le Comité Exécutif.